

Le recrutement d'une assistante maternelle Support au Dialogue entre Parents et Assistantes maternelles

Parents,

Vous attendez l'arrivée d'un enfant et vous envisagez de le confier à une assistante maternelle, il faut tout d'abord vous rappeler que :

- Votre enfant va passer du temps chez la personne choisie,
- L'assistante maternelle doit être une alliée.
- L'assistante maternelle et vous devez avoir un intérêt commun : le bien être de l'enfant
- Vous êtes celui ou celle qui connaît le mieux votre enfant.

Le dialogue et la concertation avec l'assistante maternelle / et vous, parent employeur, sont les atouts majeurs qui permettront d'instaurer des relations de confiance !

Pistes de réflexion à aborder lors des entretiens avec les assistantes maternelles :

➤ Aspects fonctionnels

- Horaires adaptés à vos besoins ?
- Lieu d'habitation de l'assistante maternelle (proximité ou non)
- L'accueil après l'âge de trois ans (Accompagnement à l'école ? Pendant les Vacances ?
- Le coût

➤ Profil de l'Assistante Maternelle

- Son expérience professionnelle
- Son agrément, le nombre et l'âge des enfants accueillis
- La conception de son métier, de l'éducation, des relations avec les parents
- L'organisation d'une journée

➤ L'environnement

- La sécurité (dans la maison et à l'extérieur), l'hygiène sont à vérifier.
- Y a-t-il un jardin
- Et/ou un espace réservé à l'enfant accueilli, des jouets adaptés à chaque tranche d'âge
- La visite des pièces susceptibles de vous accueillir vous a-t-elle été proposée d'emblé ?
- Y a-t-il des animaux ?
- L'assistante maternelle fume t'elle ?
- Quelles sont ses sorties ?
- Sa participation à des activités ou animations d'éveil est-elle active ?
- Comment l'AM gère-t-elle la télévision, les courses, les rendez-vous personnels, en résumé, la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle

Relations entre Assistante Maternelle, Parents et Enfants :

Principes et méthodes éducatives Quelles obligations pour chacun ?

- L'assistante maternelle est-elle sensible aux besoins et désirs de l'enfant ?

Relations entre AM/Parents :

- Quels temps ou moments, sont octroyés aux échanges et transmissions ?
- Les échanges autour de l'éveil de l'enfant et respect des vœux éducatifs des parents, dans quelles mesures ?
- En cas de sollicitation et/ou de désaccord, comment et où en discute-t-on ?

Relations d'employeur à salariée :

- Les droits et devoirs de chacun, comment échanger en toute sérénité
- Le respect de la vie privée et le devoir de discrétion

✚ La période d'adaptation (qui fait partie du contrat et est rémunérée) :

Une fois le choix de l'assistante maternelle établi, les démarches administratives effectuées, il faudra se préparer à confier l'enfant !

Pour **l'aider à se séparer en douceur et le sécuriser le plus rapidement** dans une nouvelle maison auprès d'une famille différente, le temps de l'adaptation est **primordial** !

Dans la mesure du possible, il faut prévoir **un accueil progressif**. **Que propose l'assistante maternelle pour ce temps privilégié ?**

Les thèmes à aborder avant ou pendant l'adaptation, concernent *le rythme* et les *habitudes de l'enfant, le sommeil, l'alimentation, la santé, l'éveil et les activités* et toutes les particularités de l'enfant

✚ L'accueil de l'enfant malade.

Les démarches :

- Etablir obligatoirement un contrat de travail
 - Vérifier la validité de l'agrément auprès des organismes compétents.
 - Affilier ou déclarer aux organismes sociaux (sécurité sociale, IRCEM)
 - Etablir un bulletin de salaire chaque mois
 - Déclarer à la CAF/MSA (dossier complément libre choix mode de garde), à PAJEMPLOI chaque mois ou URSSAF
-

Dans tous les cas, le Relais Assistantes Maternelles/Parents/Enfants et le Service de Protection maternelles et Infantile sont à votre écoute **pour vous aider dans vos démarches et accompagner l'accueil de votre enfant !**